

Ville et Patrimoine : Albi

Note introductive

Les documents figurant dans ce dossier servent de supports lors de la visite « Ville et Patrimoine : Albi », proposée par les Archives du Tarn.

Circuit dans le Vieil Albi

Point de départ : au pied de la cathédrale

C'est le cœur de la cité médiévale, centre économique et religieux :

- la place originelle, place de la Pile ou place aux Herbes (références au commerce : *pile* = mesure en forme d'auge en pierre servant à évaluer les quantités de grains ou de liquides ; *herbes* = légumes) se trouve de l'autre côté de la route qui coupe l'actuelle place Sainte-Cécile en deux.
- au pied de la cathédrale : l'espace aujourd'hui libre entre la place de la Pile et la cathédrale était couvert de maisons jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

La cathédrale : la première pierre est posée en 1282. Il s'agit pour l'évêque de montrer sa puissance après la guerre contre les Albigeois.

On peut remarquer la différence de couleur des briques au-dessus des gargouilles : la cathédrale a été rehaussée dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Au XVI^e siècle, Albi est une ville riche et l'on peut comprendre pourquoi en la parcourant.

Étape 1 : les jardins du palais de la Berbie

Sur le trajet, en montant le long de la Berbie vers les jardins, on peut remarquer des restes de l'ancienne cathédrale. La Berbie (de *bisbe* = évêque) est le palais de l'évêque, construit dès le XIII^e et transformé au fil du temps. Les jardins « à la française » sont aménagés au XVII^e sous le règne de Louis XIV.

L'importance du Tarn :

Les villes sont souvent construites près d'une rivière car les bateaux sont, au Moyen Âge, un moyen de transport important pour les marchandises. Les produits de la campagne environnante arrivent plus facilement jusqu'à la ville grâce aux « gabares » (on transporte également du charbon au XVIII^e).

Mais le Tarn est parfois peu navigable et la route est souvent préférée. Au XI^e siècle, la population s'accroît et le commerce se développe. On construit de nombreux ponts pour franchir les cours d'eau, comme ici le Pont Vieux, édifié entre 1035 et 1042 (les parties les plus anciennes visibles actuellement datent cependant du XIII^e). Au départ, trop étroit, il ne permet pas le passage des charrettes ; les marchandises sont transportées à dos d'homme ou d'animal.



Le Pont résiste à toutes les crues du Tarn, mais il est très abîmé au début du XV^e siècle et on décide de le renforcer par divers moyens, notamment... grâce à la construction de maisons qui renforcent sa structure. Ces maisons, qui appartiennent souvent à des marchands, sont détruites petit à petit après la crue de 1766.

Grâce au Pont Vieux, un des rares ponts sur le Tarn à l'époque médiévale, Albi devient un carrefour commercial (de la Méditerranée jusqu'à Cahors et Paris, de Toulouse jusqu'à Rodez et Lyon) et se développe hors des remparts (création du quartier marchand et artisanal du Bout du Pont).

Les remparts protègent la ville contre divers dangers : les brigands, les guerriers – ennemis (nous sommes proches d'une région occupée par les Anglais au Moyen Âge) ou même alliés – mais aussi contre les malades et leurs cortèges d'épidémies.

La porte du Tarn, incluse dans les remparts, était aussi un lieu de péage pour les marchandises qui transitaient par le Pont Vieux. Les simples voyageurs ne payaient pas de taxe, sauf s'ils étaient Juifs (vivants ou morts!).

Il faut attendre le XIX^e siècle pour voir apparaître le Pont Neuf et le pont de chemin de fer.

Grâce à ses activités marchandes, Albi est une ville médiévale prospère (elle a sa propre monnaie pendant quelques années, la monnaie raimondine, d'après Raymond Pons, comte de Toulouse et Albigeois, attestée au XI^e) et cela se voit encore lorsqu'on parcourt les rues du Vieil Albi...

Étape 2 : la maison romane rue Saint-Étienne

La maison romane est l'une des plus anciennes d'Albi (XII^e) : récemment restaurée, elle porte encore la trace de l'époque médiévale (baie en plein cintre, pierre calcaire puis brique).

La présence religieuse à Albi avant la Révolution est très importante : on trouvait alors, autour de l'actuelle rue Émile Grand, cinq églises (Saint-Affric, Saint-Étienne, Saint-Julien, Sainte-Martiane et Saint-Salvy).

Étape 3 : la collégiale Saint-Salvy

Première observation qui amène la même conclusion que pour la maison romane : plusieurs époques de construction (au moins trois : base romane du XI^e, arcatures gothiques du XIII^e, et tour de guet en brique).

Lors de sa construction, l'église est dotée d'une double entrée : l'entrée actuelle et le portail principal qui se trouvait face à la cathédrale et qui est masqué par des ouvroirs (ou boutiques) dès le Moyen Âge.

À l'intérieur de Saint-Salvy.

Jusqu'à la Révolution, vie religieuse et vie publique sont entremêlées : ainsi, vers 1720, un riche Albigeois finance des travaux importants et les consuls offrent 6 tableaux (dans le transept) :

- cycle de la vie de saint Salvi en 4 tableaux (notamment la rançon versée à Mummole, la mort du saint) : Salvi appartenait à une riche famille gallo-romaine et fut le grand « défenseur » de sa ville (il délivre les prisonniers de querre, soigne les pestiférés).
- tableau du vœu des consuls : les six consuls qui administrent la cité (le premier consul portait parfois déjà le titre de maire), sont souvent en conflit avec l'évêque, qui est le seigneur de la ville (à l'image du procès au long cours qui opposa l'évêque Daillon du Lude et les consuls, moitié XVII°). Leur vœu est destiné à saint Roch pour qu'il écarte d'Albi la peste qui ravage Marseille en 1720.

Le cloître de Saint-Salvy date de la fin XIII^e : c'est un lieu de repos pour les chanoines, qui sert souvent de lieu de sépulture pour les clercs mais aussi quelques Albigeois.

On peut y observer le mélange des styles roman (chapiteaux avec des hommes ou des animaux) et gothique (chapiteaux ornés de feuillage).

Étape 4 : l'hôtel de ville

Jusqu'au début du XVIII^e, l'hôtel de ville se situe près de l'église Saint-Julien. Dégradé et exigu, il est remplacé par la mairie actuelle en 1727.

Les consuls prennent des décisions pour la ville, quelquefois avec l'aide du Conseil politique qui se compose de quelques riches habitants d'Albi : grands travaux, réception de personnages importants comme les archevêques, levée des impôts royaux et municipaux, gestion en cas de crise (lors des épidémies par exemple), contrôle de la propreté de la ville, etc.

Les consuls s'occupent aussi de la moralité et du respect de la religion : interdiction aux hôtes et cabaretiers de servir à boire et à manger pendant la messe.

La plupart des consuls sont issus de familles aisées, enrichies grâce au commerce du pastel et possédant de magnifiques hôtels particuliers.

Étape 5 : l'hôtel des Pénitents (maison Enjalbert)

Voici la maison d'un riche marchand : murs de briques coupés de colombages, fenêtres encadrées de pilastres, porte en bois sculpté.

Les marchands se sont enrichis grâce au pastel dès le XIV^e. Le pastel est une plante qui servait à teindre en bleu. Il était produit dans la région et vendu, notamment par des marchands albigeois (familles Reynès, Galaup), via le Tarn et Bordeaux essentiellement, dans les Flandres, en Angleterre, etc.

Mais le pastel est bientôt supplanté (XVI^e) par l'indigo (feuilles de l'indigotier) importé des colonies américaines à un prix 6 fois moins élevé que celui du pastel local.

Étape 6 : la maison du Vieil Albi

Sur le trajet qui conduit à la maison du Vieil Albi, on peut remarquer que la plupart des noms de rue sont ceux de marchands de pastel (Roquelaure, Saunal).

Dans la rue Roquelaure, on pouvait se rendre dans la salle du jeu de paume, attestée en 1623.

Jusqu'au début du XX^e siècle, la rue Toulouse-Lautrec s'appelait rue de l'École Mage. Comme son nom l'indique, on y trouvait le collège de Sainte-Gemme qui fut remplacé en 1623 par le collège des Jésuites (actuel lycée Lapérouse). L'enseignement d'alors peut se résumer dans cette simple phrase : « Les enfants doivent apprendre les lettres, à conjuguer les verbes et avoir les premiers rudiments de la grammaire latine » et un peu de la syntaxe grecque.

La maison du Vieil Albi a été reconstruite sur le plan exact d'une maison médiévale écroulée. On voit toujours les fameuses briques qui garnissent l'espace entre les colombages.

La maison est composée de la façon suivante :

- le rez-de-chaussée qui pouvait servir d'ouvroir : atelier et boutique ouvert sur la rue.
- l'habitation au premier étage (certaines chambres étaient parfois équipées de cheminées, bien protégées car on ne trouve aucune mention d'incendie ; plus rarement des latrines = en général on « vit » dans la rue).
- un second étage, qui forme un grenier ouvert sur l'extérieur où on fait sécher les récoltes (le « solelhou »).

Actuellement la maison est le siège de l'Association pour la Sauvegarde du Vieil Albi qui propose des expositions sur le patrimoine.

Étude de documents



Document 1:

La carta pentha et vehuta de la senhoria dalby

Référence	4 EDT II 5
Date	vers 1314
Objet	Carte de la seigneurie d'Albi. « La carta pentha et vehuta de la senhoria dalby depart dessa lo pont et fazen division am pueg gozo et autres partz » : carte peinte et vue [?] de la seigneurie d'Albi depuis le pont et faisant la division avec Puygouzon et autres parties.
Mots-clés	Albi – Féodalité – Cartographie – Justice – Ville
Forme	La carte n'est pas signée, non orientée et sans échelle. Vue à vol d'oiseau des environs d'Albi, de la porte de Verdusse et du pont de Séoux (à droite), à l'église Saint-Genest et au château de Puygouzon (à gauche). Le support : peinture sur peau de parchemin, 76 cm x 86 cm.
Contenu du document	Cette carte a été réalisée dans le cadre d'un contentieux judiciaire ; on a surtout cherché à faire ressortir les limites contestées. Ainsi, la représentation importe peu pour l'auteur du document. Quelques détails nous montrent donc cet aspect approximatif. L'orientation, par exemple, est « inversée » car l'est est à gauche (la porte de Verdusse et le pont de Séoux sont à droite, l'église « San Ginieys » et le château de Puygouzon à gauche).
	Quelques noms, en langue d'oc, sont portés directement sur la carte. Les chemins et les ruisseaux sont représentés de manière succincte. Le paysage est traité de façon imagée : seuls quelques arbres et autres plantes sont représentés. Cette carte est la plus ancienne représentation d'une partie d'Albi aujourd'hui disparue, la porte de Verdusse, qui se trouvait à l'embouchure de la rue de Verdusse actuelle, vers l'hôpital. Cette porte tenait probablement son nom d'un notable du quartier : en 1188, dans un accord entre l'évêque et des représentants de la ville sont cités Amblard Verdussa et Sicard de Verdussa. On remarque des créneaux sur la porte et on distingue clairement la muraille de la ville. À noter également quelques toponymes qui existent encore aujourd'hui (<i>Rantelh</i> = Ranteil ; <i>Seuolh</i> = Séoux).

Contexte



En 1312, le seigneur de Puygouzon est Amblard de Polhan, chevalier. Il est le vassal d'Éléonore de Montfort, comtesse de Vendôme et de Castres.

En cette même année, Amblard a un différend avec son puissant voisin Géraud, évêque et seigneur d'Albi. Il s'agit de savoir où se trouvent les limites de leurs juridictions respectives.

Le prélat envoie une armée de 50 chevaliers et de 400 fantassins afin d'assiéger le château de Puygouzon (17 octobre 1312). Dans la lutte, deux serviteurs de l'évêque trouvent la mort. Cependant, Amblard doit bientôt implorer le secours du **prévôt royal** de Réalmont qui met la place sous la protection du roi.

L'évêque, furieux, dirige alors ses soldats vers le Castelviel qui relève, tout comme Puygouzon, de la **sénéchaussée** de Castres.

À la suite de ces événements, une enquête est diligentée afin de connaître les droits de chacune des parties. C'est à cette occasion que l'on dresse la « carta pentha et vehuta de la senhoria dalby ».

Le conflit se termine en 1316, le roi ayant accordé aux Albigeois des lettres de grâce pour le saccage de Puygouzon, qui avait occasionné plusieurs morts (**vidimus** par le juge mage de la sénéchaussée de Carcassonne, dont Albi dépend).

En 1325 est publié un vidimus de l'arrêt de la cour du sénéchal de Carcassonne à propos de ce conflit.

Ce type de conflit entre les évêques d'Albi et les seigneuries voisines n'est pas totalement isolé. En effet, les évêques ont d'autres démêlés avec les communautés de Castelnau-de-Bonafous (aujourd'hui de Lévis) en 1291, et Arthès en 1331. Il s'agit pour l'évêque de faire la preuve de son pouvoir tant spirituel que temporel (acquis après la destitution des Trencavel en 1220) sur la cité albigeoise, mais aussi sur la « dex », la banlieue ou campagne qui forme le territoire de la ville.

Ainsi, dès le XIII^e siècle, l'extension de la ville correspond à celle de la commune actuelle, sauf le Castelviel, communauté indépendante de 1229 à la Révolution française.



Document 2 : La place Sainte-Cécile d'Albi

Référence	7 Fi 4/298
	La carte postale a été dessinée dans la première moitié du XX ^e siècle, sans doute vers
Date	1904, après les travaux de dégagement de la place.
Objet	Carte postale représentant la place Sainte-Cécile à Albi, en 1849.
Mots-clés	Albi – Cathédrale – Ville – Sainte-Cécile – Marché – Commerce – Urbanisme
Forme	L'auteur du document est Jules de Lafigère de Lahondès (Albi, 18 juin 1830 – Toulouse, 10 juillet 1914), historien, président de la Société archéologique du Midi ; il est aussi l'auteur de nombreux dessins au crayon, aquarelles et huiles, souvent consacrés à Albi. On se trouve face à la place de la Pile avec, dans le dos, les maisons qui occupent l'entrée principale de l'église dédiée à saint Salvy. En effet, après 1350, les chanoines, afin de payer les frais d'un procès qui les oppose au chapitre de la cathédrale, établissent des habitations contre le portail occidental de l'église. Le niveau inférieur est loué à des marchands qui y installent leur boutique ; l'étage est réservé pour l'habitation des chanoines. De nos jours, les habitants de ces maisons possèdent dans leur intérieur des éléments du portail. Le support : carte postale colorée.
Contenu du document	Ce document est intitulé « La Place Ste-Cécile ». Pourtant, au XIX ^e siècle, la place qui est représentée sur cette carte postale porte le nom de place de la Pile ou place aux Herbes. En effet, la place Sainte-Cécile telle que nous la connaissons aujourd'hui n'existe pas encore en 1850. On voit sur la gauche deux personnages qui semblent transporter des sacs de grains ou de farine. On peut supposer qu'ils se rendent à la pile afin d'évaluer la quantité de leur production. Le consulat perçoit alors un droit de mesurage. Au-dessus de la maison centrale, on aperçoit un peu de fumée s'échappant d'une cheminée. L'enduit recouvrant parfois les colombages des maisons protégeait ces dernières des incendies. On ne trouve quasiment aucune mention d'incendie important dans la ville avant celui du Patus Crémat (5 novembre 1643), petit quartier près des remparts qui a reçu son nom après la catastrophe. On remarque que la plupart des maisons possèdent des avancées qui surplombent la rue : le prix des terrains étant élevés, c'était un moyen de gagner en surface.

Au bout de la rue Sainte-Cécile qui s'ouvre à droite, on aperçoit une porte de la cathédrale, la porte Dominique de Florence, édifiée pour l'évêque du même nom entre 1394 et 1410. On remarque aussi le baldaquin, élevé sous l'épiscopat de Louis I^{er} d'Amboise (1474-1503).

Enfin, cette vue de la cathédrale est différente de celle que nous pouvons avoir actuellement : en effet, la carte postale nous permet de distinguer la toiture de l'édifice. Or, les travaux de réfection, confiés à partir de 1849 à l'architecte César Daly, ont entraîné la surélévation des murs, au-dessus des gargouilles. La toiture n'est donc plus visible aujourd'hui.

Les briques situées au-dessus des gargouilles sont plus claires que celles situées en dessous.

Après avoir remarqué les différents usagers de la place qui semblent s'adonner au commerce, on s'approchera de la partie droite de la carte postale. On y distingue deux personnages qui discutent devant un étal. Ce dernier fait partie d'un « *obrador* » (ouvroir). Les ouvroirs, ou boutiques, étaient situés au rez-de-chaussée des maisons d'artisans ou de marchands ; la table (« *taulas* ») qui sert d'étal permettait d'exposer la marchandise ou d'opérer des transactions.

La partie originelle de la place (environ ¹/₆ de la place actuelle) était située entre la route qui longe l'enceinte Est du palais de la Berbie et rejoint le Pont Vieux et le débouché des rues Saint-Julien, Mariès et Sainte-Cécile.

La partie de la place actuelle qui se situe entre la route ci-dessus indiquée et la cathédrale était occupée par des maisons (voir le document).

La place est le cœur de la cité médiévale, centre économique et religieux, mais aussi politique.

Elle porte le nom de Pile en référence à la pile qui était une mesure en forme d'auge en pierre servant à évaluer les quantités de grains ou de liquides. L'expression parfois utilisée de « place aux Herbes » vient du fait qu'à l'époque, les herbes désignent en général les légumes vendus sur le marché.

Tout près de la place se trouve un ensemble d'équipement collectifs : le salin, le poids de la farine, la boucherie (« lo mazel »). Quant aux noms des rues entourant Saint-Salvy, ils ne sont pas sans rappeler les différentes activités artisanales et commerciales : « la Pelissaria » (de pelissier, celui qui travaille les peaux), « la Cotelaria » (de coutelier), « la Sabataria » (de sabotier), « la Pairolaria » (de chaudronnier), « la Porcaria » (de charcutier), « la Galinaria » (de volailler »), etc.

La première pierre de la cathédrale est posée par l'évêque Bernard de Castanet le 15 août 1282 et le chantier du gros œuvre se poursuit jusqu'en 1392 (le clocher est achevé en 1492, les peintures de la voûte en 1514). Il s'agit pour l'évêque de montrer sa puissance après la guerre contre l'hérésie albigeoise.

En se rendant vers les jardins de la Berbie, on peut encore apercevoir des vestiges de l'ancienne cathédrale romane, définitivement rasée au XVI^e siècle.

La présence religieuse se fait ressentir sur la place d'autant plus que celle-ci se trouve entre la collégiale Saint-Salvy, l'église Sainte-Martianne et la cathédrale. Les processions religieuses passent donc nécessairement par la place.

La place a aussi un aspect politique et judiciaire : en premier lieu, c'est là que s'élaborent la rumeur et l'opinion publique.

La place se situe entre le palais de la Berbie, où siège la cour temporelle de l'évêque, et la cour royale, établie vers 1250 à côté de Saint-Salvy. En 1602, c'est près de la pile qu'est planté le pilori, ou pilier de justice, sur lequel les voleurs étaient exposés.

Par ailleurs, la maison consulaire se tient à proximité, près de l'église Saint-Julien (jusqu'au XVIII^e siècle).

De 1850 à 1902 se tient le plus grand chantier d'Albi au XIX^e siècle. En même temps que les travaux de restauration de la cathédrale, on entreprend le dégagement de la place de la Pile. Entre 1868 et 1880, la ville achète les maisons qui entourent la place et les fait détruire. Ainsi, la cathédrale apparaît sur une vaste place, largement dégagée : la place Sainte-Cécile.

Contexte





Document 3: Coutume du pont du Tarn, 1245

Référence	4 EDT AA 1
Date	1245
Objet	La coutume du pont du Tarn, datant de 1245 et extraite du cartulaire de la ville d'Albi.
Mots-clés	Albi – Pont – Cartulaire – Commerce
Forme	Le premier tome du cartulaire d'Albi se présente sous la forme d'un registre in-quarto de 74 folios ; l'écriture, en lettres gothiques, est uniforme. Le titre de chaque paragraphe qui indique les produits taxés est écrit à l'encre rouge. Enfin, on remarque le travail fait sur les premières lettres de chaque paragraphe. Le cartulaire d'Albi compte sept tomes (cotés 4 EDT AA 1 à 7 aux AD81). Le support : parchemin.
Contenu du document	Cette coutume du pont du Tarn indique les taxes à percevoir pour le passage de chaque espèce de marchandise et sur les objets de consommation. Ainsi, on trouve des ustensiles comme ceux indiqués dans le document, mais aussi des coffres et paniers, de la poix, des cornes de moutons, de chèvres ou de boucs, des graines, des verres, divers poissons, du fromage, etc.
	Le péage ne porte que sur les charges de bêtes ou le faix d'homme : le pont est à l'époque inaccessible aux charrettes car trop étroit. Il faut attendre au mieux le XVI ^e siècle, mais de façon plus attestée l'année 1653, pour que le pont soit élargi. Dès lors, la circulation et donc le commerce deviennent plus aisés. On l'a vu, seules les marchandises étaient taxées ; les simples voyageurs pouvaient traverser le pont librement.
	Cependant, on trouve une nuance dans l'avant-dernier paragraphe de la coutume : « Tout juif ou juive, petit ou grand, qui passe par le pont, à pied ou à cheval, mort ou vivant, doit au pontanier douze deniers. » Les juifs faisaient alors l'objet d'une détestation générale ; ils étaient considérés par la société catholique de l'époque comme les persécuteurs du Christ.

Un cartulaire est un recueil de titres de propriété ou de privilèges compilés par (ou pour) une personne (par exemple un seigneur), une entité religieuse (un monastère, un évêché) ou encore une collectivité (par exemple ici la communauté d'Albi).

Contexte



Le pont du Tarn, devenu de nos jours le Pont Vieux, est construit entre 1035 et 1042 selon la narration d'un chanoine d'Albi (voir *Gallia christiana*, tome I, *Instrumenta*, p. 4, AD81). À cette époque, la France connaît une « fièvre des ponts » due au développement de la circulation, conséquence des croissances productives, démographiques et commerciales. Le pont a un caractère sacré : il s'agit d'un miracle de technique et de travail (la lutte de l'homme contre les eaux).

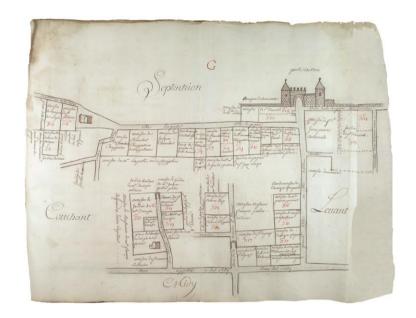
Mais il permet surtout à Albi de devenir un carrefour commercial sur les routes reliant Nîmes-Béziers à Cahors d'une part, et Toulouse à Rodez d'autre part. En effet, en plus du pont d'Albi, seul un bac à Saint-Sulpice permettait de traverser le Tarn ; il n'y a pas d'autre pont sur le Tarn avant celui de Gaillac, construit au XIII^e siècle.

Par ailleurs, c'est dans l'Albigeois que se recoupent les principales zones monétaires du midi médiéval (monnaie *toulza* à Toulouse, denier rouergat à Rodez, deniers de Melgueil à Montpellier, les plus répandus). La monnaie d'Albi ou raimondine (de Raimond-Pons, comte de Toulouse et d'Albigeois) est attestée en 1018, et elle se retrouve du Quercy à la Provence.

Le pont du Tarn permet enfin à la ville de s'enrichir directement car il est soumis à une taxe, un péage.

Si, dans les premiers temps, le passage est franc (gratuit), il est attesté en 1193 que les vicomtes puis les seigneurs évêques d'Albi y lèvent des droits.

Cette prérogative est offerte aux consuls d'Albi en 1269 : l'argent prélevé sert désormais aux réparations du pont ou aux travaux communaux.



Document 4:

Arpentement et vérification des fiefs de l'hôpital général d'Albi, 1752

Référence	1 HDT B 169
Date	1752
Objet	Arpentement des fiefs de l'hôpital d'Albi, 1752
Mots-clés	Albi – Carte- Plan – Hôpital – Maladrerie
Forme	L'auteur est Jean Antoine Cruzel, féodiste d'Albi. Un féodiste ou feudiste est un juriste spécialisé dans le droit féodal et les droits seigneuriaux, souvent chargé de la rédaction des livres terriers. Le plan est orienté (septentrion = nord ; levant = est ; midi = sud ; couchant = ouest) mais
	sans échelle. C'est une vue à vol d'oiseau du quartier de la porte du Tarn. Les noms des rues sont indiqués ainsi que les noms de chacun des propriétaires.
	Ce plan est extrait d'un registre. Celui-ci, composé d'une couverture en parchemin, compte 867 pages (avec de nombreux plans), plus un répertoire des fiefs établi par consulat, avec la censive de chacun, et un répertoire des emphytéotes , par ordre alphabétique, avec leur nom, surnom, demeure et censive.
	À la fin du registre (p. 865) on trouve un calcul du nombre de fiefs (soit 467). Le support : plan levé à l'encre sur papier, 49 cm x 39 cm.

Contenu du document

On remarque tout d'abord la porte du Tarn au nord. Elle fait partie intégrante de la muraille (voir les créneaux) qui entoure la cité et qui a été également dessinée en partie.

Il a déjà été question de la muraille à propos de **la porte de Verdusse** et il en sera plus amplement question dans le document suivant.

Il faut surtout retenir ici que c'est au niveau de cette porte que se tenait le **pontanier** à qui l'on remettait le péage dû pour traverser **le Pont Vieux**.



Deux des rues principales indiquées sur ce plan existent encore de nos jours ce qui permet de se situer plus facilement : la rue de la Grand Côte qui, côté levant, relie le midi à la porte du Tarn ; la côte (aujourd'hui rue) Engueysse, qui part du puits représenté à l'Est et se dirige elle aussi vers la porte.

On peut éventuellement remarquer, face à la porte du Tarn et le long de la rue de la Grand Côte, l'immense maison avec jardin attenant qui appartenait à Jean Pierre Delecouls. La famille Delecouls était une famille marchande importante de la ville.

Contexte

Très tôt au Moyen Âge, Albi dispose d'hôpitaux dans lesquels sont hébergés des pauvres, des malades, des pèlerins et des voyageurs sans ressources. On trouvait l'hôpital Saint-Martial au faubourg du Bout-du-Pont, sur la rive droite du Tarn, l'hôpital Saint-Jacques dans le quartier de Ronel (à proximité de l'actuelle préfecture), et l'hôpital du Vigan.

Il existait également deux maladreries (« meselayria »), l'une à Saint-Martin, l'autre au

Castelviel, situées donc à quelques centaines de mètres de l'agglomération car elles accueillaient les lépreux (les « mesels »). Enfin, Albi possédait une maison des aveugles (« osdal dels orbs ») près du quartier des Cordeliers.

En 1689, et suivant un édit de 1662, la ville dispose d'un hôpital général qui va accueillir notamment les malheureuses victimes des crises démographiques de 1693-1694 et 1709-1713 (périodes incluses dans « le petit âge glaciaire »).

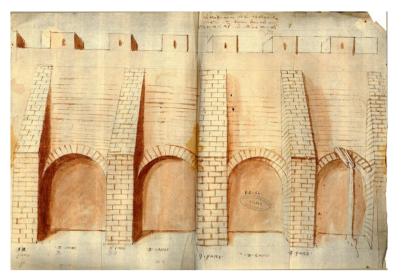


D'abord situé dans les locaux de l'ancien hôpital Saint-Jacques, il est inauguré face à la porte de Verdusse en 1701 et n'a pas changé de place depuis. Cet établissement peut recevoir plus d'une centaine de personnes (en mai 1710, on atteint un maximum de 297 personnes). Il faut noter que la présence d'un hôpital de cette taille n'empêche pas les problèmes de gestion qui incombent à la municipalité lorsque, en février 1713, 1500 mendiants environ affluent vers Albi.

Tous ces hôpitaux, dirigés par des clercs, se sont enrichis au fil du temps et sont devenus de puissants propriétaires fonciers au XVIII^e siècle. Ainsi, lorsque la ville doit faire face à d'énormes dépenses au moment de la crise de 1709-1713, le budget municipal de 1712 nous indique que le principal créancier de la communauté est l'hôpital général (plus de la moitié des créances).

C'est dans le but d'administrer ses propriétés foncières que l'hôpital général d'Albi fait dresser des registres où sont répertoriés ses fiefs. Ces registres s'apparentent aux livres terriers seigneuriaux.

Ainsi, en 1751-1752, est établi un « arpantement et vérification des fiefs que l'hospital général d'Alby a situés » dans divers consulats et notamment celui d'Albi.



Document 5:

Portrait de la muraille au-dessus du moulin, 1573

	r-
Référence	4 EDT EE 44
Date	1573
Objet	Un portrait de la muraille d'Albi en 1573
Mots-clés	Albi – Remparts – Urbanisme – Guerre
Forme	L'auteur de ce « portrait » est Benezech (ou Benoît) Royer. Celui-ci, établi en 1555 à Albi, dans la rue de Peyrolesque, travaille pour les consuls de la ville de 1556 à 1579. Il peint notamment les armoiries de la ville çà et là, et inscrit les noms des consuls avec des lettrines sur leurs registres.
	Le document n'est pas orienté et n'a pas d'échelle, bien que des mesures y soient indiquées.
	Il s'agit d'un portrait ou vue des murailles de la ville situées au-dessus du moulin du chapitre.
	Le support : dessin à l'encre et peint sur papier.
Contenu du document	Ce dessin a été établi en 1573 au moment où la ville lance de grandes vérifications de ses murailles, en vue d'éventuelles réparations. En effet, l'Albigeois subit comme tous le pays les Guerres de Religion à partir de 1563.
	Après « la Saint-Barthélemy albigeoise » du 6 octobre 1572 (une douzaine de protestants sont poignardés puis jetés dans le Tarn), Albi est confrontée à trois tentatives protestantes pour prendre la ville (6 mars et 14 mai 1576, 2 janvier 1579), qui s'avèrent infructueuses.
	On remarque les mesures portées sur le dessin indiquant la longueur des contreforts et des parties intermédiaires. L'unité de longueur dans le Languedoc d'Ancien Régime est la canne. Mais, dans le territoire actuel du Tarn, on mesurait avec 11 cannes différentes : ainsi, la canne d'Albi correspond à 1,786 mètres, alors que la canne de Castres correspond à 1,800 mètres.
	De manière générale, une canne équivaut à 8 pans (ou empans), le pan à 8 pouces et le pouce à 8 lignes.
	Si on prend en compte la canne d'Albi, nous avons donc 10 cannes entre le contrefort de gauche et l'avant-dernier à droite, soit 17,86 mètres.
	Si on se promène sur les berges du Tarn, on s'aperçoit que ce « portrait » des remparts ressemble fortement à l'un des seuls éléments des fortifications encore sur pied de nos jours : la muraille située sous les jardins du palais de la Berbie.

Avec la guerre de Cent Ans, qui débute en 1337, s'ouvre pour l'Albigeois une période de troubles et de pillages commis par les troupes anglaises et françaises, ou encore par des grandes compagnies (ou bandes) de routiers.

Cependant, à l'abri de ses remparts, Albi reste inviolée et sert même parfois de refuge aux populations environnantes.

Les anciennes murailles avaient été élevées, sans doute avant 1190, en terre battue ; elles ne possédaient donc aucune valeur militaire. C'est sous l'impulsion de l'évêque que la ville décide de construire une enceinte qui s'élève à la hauteur médiocre de 6 ou 8 mètres et est pourvue des moyens de défense de l'époque : un fossé profond bordé du « palenc », des remparts couronnés de hourds et renforcés de tours (22 au total).

Les travaux de construction durent de 1340 à 1390 et coûtent cher à la ville, tout comme l'entretien de l'ouvrage au cours des siècles qui suivent.

Depuis la porte du Tarn, à l'entrée du Pont Vieux, la muraille rejoignait les fortifications du palais de la Berbie.

Au-delà du palais, le mur des « chanoines » englobait la cathédrale et aboutissait à la porte

de la « Trébalhe » donnant accès au Castelviel, alors communauté indépendante. L'enceinte reliait ensuite la porte de la « Trébalhe » à celle de Verdusse en dominant le ravin du Bondidou. Au niveau de Verdusse, on trouvait un pont permettant de rejoindre le

faubourg des Cordeliers, et une barbacane fut construite en avant de la porte.

De la porte de Verdusse jusqu'aux portes Neuve et du Vigan (située à l'entrée de l'actuelle rue de l'Hôtel-de-Ville), la muraille était parsemée de nombreuses tours (tour de la Violette, tour Neuve, tour de la Teule, etc.). La porte du Vigan était, elle aussi, munie d'une barbacane et s'ouvrait sur le « foirail du Vigan », sorte de terrain vague qui servait de champ de foire et de lieu d'exécution.

Enfin, du Vigan jusqu'à la porte du Tarn, on trouvait une sixième porte, celle de Ronel, située à proximité de l'actuel lycée Lapérouse. Sur l'esplanade de l'actuel Pont Neuf, se dressait la grosse tour du Port Vieil.

Le faubourg du Bout-du-Pont n'est pas pourvu de murailles mais les façades aveuglées de certaines maisons doivent jouer ce rôle puisque trois portes sont mentionnées : celle de Notre-Dame à l'entrée du Pont Vieux, munie, comme la porte du Tarn en vis-à-vis, d'un pont-levis ; celle de la Fustarié (actuelle rue de Monestiés) ; enfin celle de « las Morgas » au sommet de l'actuelle rue Rinaldi.

Après les Guerres de Religion et jusqu'en 1629, les remparts sont encore entretenus. Grâce à la politique de Richelieu qui met fin aux réactions féodales, le sentiment de sécurité renaît et, peu à peu, on démantèle les remparts afin de donner une plus grande dimension spatiale à la cité (notamment grâce à l'élargissement de rues et à l'extension vers les faubourgs).

Les portes de la ville perdent leur physionomie guerrière au profit d'un aspect uniquement ornemental. Les remparts sont démolis en partie en 1733-1736 et on commence à leur substituer des promenades. Les grands travaux de démolition débutent en 1761 avec la suppression de la porte du Tarn, puis, jusqu'en 1771, de la quasi-totalité de l'enceinte.

Contexte





Document 6:

Profil de la ville d'Albi, détail d'une carte du diocèse d'Albi (1642-1643)



Document 7:

Délibération de la ville d'Albi autorisant la construction de maisons sur le pont du Tarn (1405)

Références	1 Fi 351/2 (Profil de la ville d'Albi) 4 EDT BB 18 (Délibération de la ville d'Albi)
Date	Profil de la ville d'Albi : 1642 Délibération de la ville d'Albi : 1404-1411
Objet	 - Profil de la ville d'Albi, détail d'une carte du diocèse d'Albi (1642-1643) - Délibération de la ville d'Albi autorisant la construction de maisons sur le pont du Tarn (1405)
Mots-clés	Albi – Pont – Urbanisme – Plan
Forme	Le profil de la ville d'Albi : Le document est un détail extrait de la carte du diocèse d'Albi établit en 1642 par Melchior Tavernier. Celui-ci portait le titre de « hydrographe graveur et imprimeur du roy pour les cartes géographiques et autres tailles doulces, demeurant en Lisle du Palais à la Sphère Royale ». Il représente un profil de la ville d'Albi avec ses anciens remparts et les maisons sur le Pont Vieux. Le support : le document est tiré d'une carte gravée et entoilée.

La délibération de la ville d'Albi :

Le document a été rédigé par le greffier du consulat d'Albi.

Il est tiré d'un registre des délibérations « générales et particulières, rédigées en langue vulgaire [en occitan] ». Il s'agit de l'extrait d'une délibération autorisant la construction de maisons sur le pont du Tarn [le Pont Vieux].

Le support : le document est extrait d'un registre sur papier, in-quarto, de 122 feuillets.

Contenu du document

Les deux documents sont intéressants à étudier en parallèle car l'un montre les maisons sur le pont, tandis que l'autre donne des indications sur les premières constructions faites sur le pont ; on peut comparer texte et image.



Le profil de la ville d'Albi nous donne une idée de l'aspect du Pont Vieux au milieu du XVII^e siècle. L'intérêt du document repose aussi sur le fait qu'il nous présente une grande partie des remparts de la ville dont il a déjà été question dans les documents précédents.

Enfin, on distingue un grand nombre de clochers dans la ville, ce qui permet d'évoquer la forte présence religieuse dans Albi. Cette présence est très importante avant la Révolution de 1789 : on trouvait alors, autour de l'actuelle rue Émile Grand, cinq églises (Saint-Affric, Saint-Étienne, Saint-Julien, Sainte-Martiane et Saint-Salvy).

Quant à La délibération, elle nous explique comment un certain Benezeg reçut la permission de construire une maison sur le pont du Tarn en échange d'une certaine somme. Comme toutes les autres (voir document 6), la maison devait être construite sur l'une des piles du pont : en l'occurrence, il s'agit ici de la pile dédiée à Notre-Dame.

Le pont d'Albi n'a pas porté de nombreuses constructions au cours du Moyen Âge. Il était cependant défendu par une tour (environ XIII^e siècle, mais certifiée pour les années 1360).

Cette tour se confondait peut-être avec la porte Notre-Dame qui se dressait sur le cinquième pilier à partir de la ville : là passait la frontière des sénéchaussées de Toulouse et de Carcassonne, qui fut aussi la limite (de 1229 à 1249) entre le domaine royal et celui de Raymond VII, comte de Toulouse. Les vestiges de cette porte Notre-Dame furent démolis en 1653.

On l'a vu précédemment, dès le XIII^e siècle, on trouvait sur le Pont Vieux, au niveau de la porte du Tarn, une logette (« *ganiela* ») où s'abritait le collecteur du péage. Il y avait au même niveau des cabinets d'usage public (« *privadas* »), comme on pouvait en trouver sur tous les ponts médiévaux, en raison des facilités d'évacuation.

Contexte

À la fin du XIV^e siècle, le pont d'Albi porte également une maison. En 1404, les consuls constatent « que si l'on bâtissait des maisons ou des ateliers sur les piliers du pont, il en serait plus sûr ». En effet, des maisons chevauchant la voie pouvaient former des portes faciles à défendre. Vers 1520 cependant, le pont ne compte que deux maisons ; il faut attendre la fin du XVI^e siècle pour qu'il en soit couvert.



À la suite de la crue de l'automne 1766, la ville entreprend de racheter les maisons du pont pour les détruire afin de mieux procéder aux réparations rendues nécessaires par les dégâts consécutifs à la montée du Tarn. L'épais dossier qui découle de ces procédures (AD81, 4 EDT DD 31) permet de se faire une idée des maisons du Pont Vieux.

À cette époque, il en existe cinq (les troisième et septième piliers à partir de la ville n'en portent pas). Toutes les maisons possédaient un étage qui chevauchait la rue (certaines en comportaient deux). Elles reposaient sur un plancher de madriers posés en travers des becs et soutenus par des étais obliques (ou jambes de force), s'appuyant eux-mêmes contre le flanc des piles.

Quatre boutiques ouvertes sur la rue par une arcade occupaient le rez-de-chaussée de la maison du second pilier ; on en trouvait deux aux premier, quatrième et sixième piliers, une au cinquième.

Certaines maisons avaient des caves, ouvertes dans les évidements des piles et des voûtes. La surface de chaque maison oscillait entre 62 et 82 mètres carrés (20 à 28 cannes carrées, voir le document 5).

Les maisons étaient à colombages et couvertes de tuiles canal. Chaque habitation possédait au moins une cheminée.

En 1762, onze familles se partagent les maisons du pont, en général des petites gens : des tanneurs de petits cuirs (blanchers), des cordonniers, un faiseur de peignes, une marchande de fruits, etc.



Document 7:

Procès-verbal de l'assemblée des États de la province de Languedoc, 1599

Référence	C 53
Date	22 avril au 29 mai 1599.
Objet	Procès-verbal des États généraux de la province, délibération relative aux moyens de relever de la ruine le commerce du pastel, en 1599.
Mots-clés	États du Languedoc – Commerce – Albi – Pastel
Forme	Le document est rédigé par le greffier de l'assemblée des États. Nous sommes en pleine assemblée des États du Languedoc, présidée par l'évêque de Lodève, à Pézenas. L'extrait issu des délibérations est un rapport établi en vue de trouver un moyen de relever l'économie de l'Albigeois après la crise du pastel. Le support : cahier in-folio de 49 feuillets papier.
Contenu du document	Le pastel est en crise car il coûte moins cher de faire venir de l'indigo depuis, notamment, les colonies américaines ou l'Extrême-Orient, que de payer les subsides qui taxent le pastel de la métropole. Aussi, les représentants du Lauragais et de l'Albigeois, avec le sieur Gante, capitoul, à leur tête, demandent aux commissaires royaux venus à l'assemblée des États de Languedoc de faire parvenir leur requête au roi, Henri IV à l'époque. Ils souhaitent faire interdire l'entrée des « pastels estrangers » en France, prétextant que le pastel français est suffisant pour subvenir aux besoins des teinturiers. Au XVI ^e siècle encore, le pastel assure la fortune de nombreux marchands albigeois (familles Reynès, Aussaguel, Fontvieille, etc.). Albi expédie son pastel en Limousin, en Berry, dans la région de Lyon ou en Auvergne, par voie de terre ; descendant l'Allier et la Loire, il gagne parfois Orléans et Paris. L'axe principal d'exportation reste cependant le Tarn : les charges sont transportées par charrettes jusqu'à Gaillac, Lisle ou Montauban et, de là, gagnent Bordeaux pour être embarquées sur des navires de haute mer et parvenir jusqu'en Flandre (Anvers, Calais,

Boulogne, etc.). En 1547, par exemple, Antoine Aussaguel expédie 900 balles, soit 73 tonnes et demie de pastel, par cette voie.

Malheureusement pour Albi, les guerres de Religion entraînent une chute spectaculaire des exportations à la fin du XVI^e siècle. Le pastel, on l'a vu, subit la lourde concurrence de l'indigo et, en outre, des fraudes dans la préparation et le peu de soin pris par les gens à l'égard de cette culture exigeante, ruinent la réputation du pays de cocagne.

Même si la production est encore règlementée en 1699, elle a fortement diminué : ainsi, les moulins à pastel passent de 300 en 1669 à 60 en 1701.

La production du pastel en coques ne disparaît pas pour autant et, en 1810, le dénommé Rouquès parvient à implanter à Albi une indigoterie où on extrayait « l'indigo-pastel », dont les qualités furent reconnues équivalentes à celles de l'indigo exotique. Mais Rouquès ne peut maintenir son activité et finit ruiné en 1823.

Contexte

Au Moyen Âge, Albi est un important carrefour commercial, notamment grâce au Pont Vieux.

La fin du XIII^e et le début du XIV^e siècle est une période de prospérité pour la ville dont la principale activité artisanale est la draperie (vers 1300).

Albi importe des marchandises lointaines : sel, huile d'olive, poissons de mer (harengs, seiches, sardines, etc.), papier lombard, épices, fourrures et tissus de soie, etc.

À l'inverse, dès la fin du XIII^e siècle, les marchands étrangers viennent en nombre à Albi pour s'approvisionner en céréales et aussi en pastel, indispensable aux teinturiers.

Le pastel est une plante très cultivée à la fin du Moyen Âge dans la région située entre Albi, Toulouse et Carcassonne, pour la production d'une teinture bleue. Son nom vient du latin « pasta » (pâte). Dans l'Albigeois, le terme pastel est parfois remplacé par « guède », dont l'origine est incertaine. Les feuilles étaient broyées dans les moulins à pastel et formaient une pâte ensuite fermentée et séchée et présentée sous la forme de boulettes ou coques.

L'utilisation de la teinture de pastel ne se limitait pas aux tissus. Ainsi, l'illustrateur des Évangiles de Lindisfarne (île à l'Est de la Grande-Bretagne) employait un pigment à base de pastel comme couleur bleue.

Les « pastelliers » figuraient parmi les plus grandes fortunes de l'époque et ont laissé de nombreux témoignages, comme les grands hôtels particuliers de Toulouse et ceux, plus modestes, d'Albi. Les coques étaient importées de cette région, appelée alors « pays de cocagne », vers les ports français de Bordeaux, Marseille et Bayonne.

Le XVI^e siècle marque l'apogée de la culture du pastel occitan. Le bleu était devenu un produit de luxe.

Le pastel fut la seule source de teinture bleue disponible en Europe jusqu'à la fin du XVI e siècle, avant que le développement des routes commerciales vers l'Extrême-Orient permette l'arrivée de l'indigo.



Bibliographie: Ouvrages de référence sur Albi

Archives départementales du Tarn, Communes du Tarn, Albi, Archives & Patrimoine, 1990.

ALLAIRE Roger, Albi à travers les siècles, Fiac, Midi France, 1984.

BIGET Jean-Louis (dir.), Histoire d'Albi, Toulouse, Privat, 1984.

BIGET Jean-Louis (dir.), La place Sainte-Cécile, d'histoire en avenir, éditions Odyssée, 2005.

DESRUE Ernest, Annuaire administratif, statistique et historique du département du Tarn, Albi, 1871.

LALOU Elisabeth, HELARY Xavier, « Enquête sur le conflit de juridiction entre l'évêque d'Albi et le seigneur de la bastide de Puygouzon (Tarn). 1312 », Bibliothèque nationale de France, Doat 103, fol. 140, dans *Enquêtes menées sous les derniers capétiens*, Élisabeth Lalou, Christophe Jacobs, Paris : Centre de ressources numériques TELMA, 2007, Ædilis, Publications scientifiques, 4. (Document accessible en ligne http://www.cntelma.fr/enquetes/.)

GAUVARD Claude, de LIBERA Alain, ZINK Michel (dir.), Dictionnaire du Moyen Âge, P.U.F., Paris, 2002.

LACGER (de) Louis, Histoire religieuse de l'Albigeois, Albi, Impr. coopérative du Sud-Ouest, 1962.

PORTAL Charles, *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art du Tarn du XIII^e au XX^e siècle*, Albi, chez l'auteur, 1925.

TOUATI François-Olivier (dir.), Vocabulaire historique du Moyen Âge, Paris, La Boutique de l'histoire, 2000.

Résumé historique de la commune de Puygouzon-Montsalvy, s.l, s.n., 1910 (AD81, BIB MS 327).



Α

Aiguière : récipient doté d'une anse et d'un bec, destiné à contenir de l'eau et à la servir.

Airain: synonyme de bronze : alliage de cuivre et d'étain.

Albigeois (l'): correspond aux trois diocèses d'Albi, Castres et Lavaur.

Arpentement, aujourd'hui arpentage: action d'évaluer la superficie d'un terrain.

Assemblée des États : assemblées qui réunissaient les représentants des trois ordres (clergé, noblesse, tiers-état) dans le cadre d'une province donnée, ici le Languedoc (actuelles régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon).

В

Barbacane: ouvrage de fortification avancé, généralement circulaire ou demi-circulaire, qui protégeait un passage ou une porte.

Becs : parties en saillie sur les piles du pont sur lesquelles s'appuient les maisons.

C

Censive : impôt médiéval, synonyme de **cens**, dû par celui qui possède la « propriété utile » d'un fonds, d'une terre ou d'une maison (c'est-à-dire celui qui exploite ce fonds et en recueille les fruits), à celui qui en possède la « propriété éminente », appelée seigneurie (c'est-à-dire celui qui possède les droits de propriété du fonds sans l'exploiter lui-même).

Colombages : construction en pans de bois dont les vides sont remplis par une maçonnerie légère.

Coquemar: récipient de forme fermée, à col court, avec une anse et sans bec verseur.

Ε

Emphytéotes : nom donné au locataire du fonds, celui qui en possède la « propriété utile ». Le bail d'emphytéose était souvent de très longue durée (le plus souvent de 99 ans) et imposait au locataire le devoir d'améliorer le fonds.

F

Faix: charge, fardeau.

Н

Hourd : construction en charpente au sommet des murailles ou des tours, permettant aux défenseurs d'en surplomber le pied. Il est peu à peu remplacé par un chemin de ronde bâti de pierres.

L

Lauragais : région située entre Toulouse et Carcassonne.

M

Madrier : pièce de bois très épaisse employée en construction.

Maille: une maille valait un demi-denier; douze deniers valaient un sou; vingt sous valaient une livre tournois (monnaie, à ne pas confondre avec la livre, unité de masse, valant entre 380 et 552 grammes au Moyen Âge selon les régions).

P

« Palenc » ou palanques : fortifications, murs de retranchement constitués de troncs d'arbres, de gros pieux, plantés côte à côte et verticalement.

Poix: matière collante et noire constituée de résines et goudrons ; elle était utilisée pour se défendre : versée du haut d'une muraille, elle brûlait les soldats ennemis qui, massés au pied des remparts, tentaient d'investir la cité.

Pontanier ou pontonnier : celui qui perçoit le droit de péage.

Prévôt royal : parfois appelé **viguier** (dans le Sud), exerçait la fonction la plus basse dans la hiérarchie des juges royaux ; sa juridiction s'étendait au domaine royal et il dépendait directement du sénéchal.

Q

Quarteron : équivaut à un guart de livre (unité de masse).

S

Sénéchaussée : circonscription territoriale administrée par un sénéchal qui y possédait tous les pouvoirs (politique et militaire, administratif, financier et judiciaire). Lorsque le Parlement est créé, au XV^e siècle, les sénéchaussées deviennent des tribunaux royaux intermédiaires entre celui-ci et les juridictions ordinaires (viguerie, prévôté...). L'actuel département du Tarn était essentiellement divisé entre trois sénéchaussées (Toulouse, Castres et Carcassonne).

Subsides: impôts occasionnels accordés par le souverain.

T

Terriers: registres contenant les lois et usages d'une seigneurie, la description des biens la composant, les droits et les obligations des personnes qui y vivent, ainsi que les redevances qui y sont imposées.

٧

Vidimus : copie certifiée d'un acte antérieur.